



## DECLARATION CFTC

Monsieur le Président

La CFTC vous demande, Monsieur le Président, d'ouvrir rapidement des négociations salariales pour l'année 2016.

Au vu des résultats connus, nous constatons que les taux d'exécution budgétaires des 4 branches permettent des marges de manœuvre pour la mise en place d'une mesure salariale.

Les salariés sont en attente de décisions fortes permettant de dégager un processus juste et équilibré ne mettant pas en péril les obligations de mesures individuelles à hauteur de 20% par catégorie.

La CFTC dénonce le caractère regrettable, démotivant et inefficace de cette situation et souhaite qu'une solution réaliste puisse être trouvée

Les compétences des salariés de la Sécurité Sociale, reconnues par nos partenaires doivent être valorisées par une rémunération juste et attractive.

La CFTC reste convaincue que c'est par le dialogue social que nous sortirons de cette situation préjudiciable.